

Annexe 39

Publique

Numéro ou Nom de la victime : A/25030/13
 Date : 22/11/2013

3. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de juger Mme Gbagbo ?

Non !
 parce que la justice ivoirienne ne peut
 pas juger les crimes qui sont imputés
 à l'encontre de Simone Gbagbo

4. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de garantir les droits des victimes ?

non !
 je n'ai pas confiance à la justice
 ivoirienne

Numéro ou Nom de la victime :

Date :

A/20 030/13

5. Pour quelles raisons voulez-vous participer dans l'affaire contre Mme Gbagbo devant la Cour pénale internationale ?

parce qu'au même titre que son époux,
elle est aussi responsable de
nos souffrances.